Que la Chambre dénonce le gouvernement pour avoir conçu sa politique énergétique nationale sans tenir compte des effets qu'elle aurait et pour avoir maintenu avec un entêtement stupide une politique dogmatique et doctrinaire qui est absolument contraire aux intérêts du pays.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA LIBERTÉ D'ADHÉSION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, dans les villes de Peterborough et de Kamloops où l'on applique expérimentalement le système métrique, on a permis au secteur de l'alimentation au détail de se retirer du programme de métrisation. Si le même secteur, dans l'une ou l'autre des 36 villes dont l'adhésion au programme est prévue pour janvier 1982, préférait ne pas y participer tout de suite, il devrait jouir de cette même liberté de choix. C'est pourquoi je propose, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, et appuyé par le député de Red Deer (M. Towers):

Que dans ces villes on jouisse de la même liberté d'adhérer ou non au programme en 1982 comme à Peterborough et à Kamloops.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que soit présentée cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

PARCS CANADA

L'INSTALLATION DES BUREAUX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, le gouvernement essaye systématiquement d'établir les bureaux de Parcs Canada dans des édifices historiques, dans tout le pays, ce qui est une bonne chose. Pourtant, à Winnipeg, le gouvernement risque de renoncer à sa politique en installant les bureaux de Parcs Canada dans un édifice présentant un intérêt historique secondaire pour la simple raison qu'il en est propriétaire. Aussi, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le gouvernement revienne sur sa décision et que, partout au Canada, il choisisse des édifices historiques de premier plan pour les bureaux de Parcs Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

LE PREMIER MINISTRE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin de signaler à cette assemblée que nous risquons de traverser une longue série de crises économiques très graves. D'après un article paru dans le numéro du 24 janvier du Financial Post, le ministre des Finances aurait déclaré qu'il avait le choix entre trois solutions pour essayer d'enrayer la stagflation; à savoir les restrictions financières, les restrictions monétaires ou la réglementation des salaires et des prix, invitant quiconque aurait une meilleure idée à la lui soumettre. Aussi, je propose, appuyé par le député de Okanagan-Nord (M. Dantzer):

• (1415)

Qu'il existe une quatrième solution et que le premier ministre l'applique en présentant sa démission et celle des autres membres de sa bande d'incapables au gouverneur général.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'INCIDENCE DES TAXES SUR L'INDUSTRIE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, la semaine dernière j'ai demandé au vice-premier ministre et ministre des Finances pourquoi les taxes prévues dans le programme énergétique national frappaient les entreprises canadiennes beaucoup plus durement que les multinationales. Le ministre a alors démenti cette affirmation. Il sait sûrement que, selon le sondage effectué par l'Agence de surveillance des prix du pétrole, les grandes entreprises étrangères implantées ici tirent à peu près la moitié de leurs revenus de leurs activités de production et l'autre moitié du raffinage et de la mise en marché tandis que les entreprises canadiennes tirent environ les trois quarts de leurs revenus de la production.

Pourquoi le ministre a-t-il décidé de faire porter ces nouvelles taxes sur les activités de production, au détriment des entreprises canadiennes, alors qu'il aurait pu les répartir autrement pour qu'elles frappent les multinationales?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député revient au thème qu'il a élaboré la semaine dernière, à savoir que divers éléments du programme énergétique national auront une influence défavorable sur le flux monétaire des sociétés canadiennes.